



Accusé de réception en préfecture
073-200055762-20230411-DEC2023-009-AR
Date de télétransmission : 13/04/2023
Date de réception préfecture : 13/04/2023

Décision du Maire n°2023-009

Objet : demande de subvention

Corine Maironi-Gonthier, Maire de la Commune d'Aime-la-Plagne, Officier de l'ordre national du mérite,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, articles L 2122-22 et L 2122-23,

Vu la délibération du Conseil municipal du 30 mars 2023 qui charge Madame le Maire de demander à tout organisme financeur l'attribution de subventions quel que soit le montant.

DECIDE :

Article 1 :

De déposer un dossier de demande de subvention auprès du Conseil Régional pour les travaux d'aménagements des entrées de Ville d'Aime, évalués à 1 035 578 €. Cette demande sera faite pour le montant maximum possible prévu dans le cadre du Contrat Région.

Article 2 :

La présente décision sera portée à l'information des membres du Conseil municipal, inscrite dans le registre des décisions et publiée sur le site internet de la Commune.

Fait à Aime-La-Plagne, le 11 avril 2023

Le Maire,

Corine MAIRONI-GONTHIER

